

**Commune de Saint-Genis-des-Fontaines**

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Nombre de conseillers	Convocation	Votes
- En exercice : 23 - Quorum : 12 - Présents : 21 - Représentés : 2 - Ayant pris part à la délibération : 23	Date d'envoi : 10/04/2026 Date d'affichage : 10/04/2026 Séance en date du : 14/04/2026 Heure : 19h00	- Pour : 23 - Contre : 0 - Abstentions : 0
Numéro de délibération : 5		
<b>Objet : Désignation du représentant à la société publique locale des Pyrénées-Orientales</b>		
Le Conseil municipal de la commune de Saint-Genis-des-Fontaines, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROYO, maire.		
Présence(s) : - M. Jean-Claude ROYO, maire - M. Sylvain VIVES, M <sup>me</sup> Catherine JEAN BRUNEL, M. Michel VELLA, M <sup>me</sup> Cécile RIBOT, M. Damien COMPAGNE, adjoints - M <sup>me</sup> Annick GAYTON, M. Romain CHANUT, conseillers municipaux délégués - M <sup>me</sup> Christine TORRES, M. Gérard PARADEJORDI, M <sup>me</sup> Sandrine BÉNAIGES, M. Thierry MOONEN, M <sup>me</sup> Martine GOUCHAN PICAUD, M. Christophe PICARD, M <sup>me</sup> Valérie GARCIA, M. Alain PIQUEMAL, M <sup>me</sup> Marie MIQUEL, M <sup>me</sup> Nathalie REGOND PLANAS, M. Denis OLIVIERO, M. Jean-Philippe DUBOIS et M <sup>me</sup> Antoinette SANCHEZ, conseillers municipaux		
Absence(s) : M <sup>me</sup> Johanna XAVIER		
Procurations : M <sup>me</sup> Johanna XAVIER représentée par M. Gérard PARADEJORDI et M <sup>me</sup> Monique MASGRAU représentée par M <sup>me</sup> Nathalie REGOND PLANAS		
Secrétaire de Séance : Madame Cécile RIBOT		

**Monsieur le Maire,**

Informe que la société publique locales Pyrénées-Orientales Aménagement, pour laquelle la Commune est actionnaire, est chargée de l'accompagnement des projets d'aménagement, de constructions ou de réhabilitations en partenariats public-privé ou fonds propres.

Elle présente l'avantage de permettre un travail en interne avec ses actionnaires, sans avoir à passer par une mise en concurrence.

Précise que pour la Commune, elle est actuellement chargée des études relatives à la rénovation de la salle polyvalente et de ses abords.

Propose au Conseil municipal, de retenir Monsieur Michel VELLA comme représentant avec et Monsieur Gérard PERADEJORDI comme suppléant auprès de la société publique locale Pyrénées-Orientales Aménagement.

République française • Département des Pyrénées-Orientales • Arrondissement de  
**Commune de Saint-Genis-des-Fontaines**

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

**Le Conseil municipal,**

Où l'exposé de Monsieur le Maire ;

Désigne Monsieur Michel VELLA comme représentant avec et Monsieur Gérard PERADEJORDI comme suppléant auprès de la société publique locales Pyrénées-Orientales Aménagement.

Le Maire, Jean-Claude ROYO



La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication. La présente décision peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication devant le tribunal administratif de Montpellier.